

## DECLARATION UE DE CONFORMITE

Je soussignée, Madame Sandrine COLOMBEL, agissant en qualité de Responsable Qualité de la société **MEDIPROTEC**, 9 rue du Poitou – 91220 Brétigny sur Orge, déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

**ISOGVB302**

GANT VINYLE BLEU MICRO POUDRE - TAILLE S A XL

Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle. Il est conçu pour la protection contre les risques mineurs uniquement.

Le gant de protection est fabriqué en conformité avec la norme européenne :

- EN 21420 :2020

Gant de catégorie I - protection contre les risques mineurs, le gant est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production (Module A).

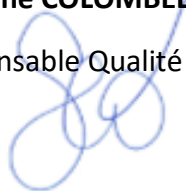
La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Signé pour et au nom de **MEDIPROTEC**.

Fait à Brétigny sur Orge, le 12/01/2024.

**Sandrine COLOMBEL**

Responsable Qualité



*Nous changeons d'identité, pas de métier.*

## ANNEXE 1

<b>ISOGVB302-S</b>	LOTS : 2300783
<b>ISOGVB302-M</b>	LOTS : 2200531, 2200861, 2300783
<b>ISOGVB302-L</b>	LOTS : 2200861, 2300415, 2300575, 2300783
<b>ISOGVB302-XL</b>	LOTS : 2101126, 2200861, 2300549, 2300783



*Nous changeons d'identité, pas de métier.*

## DECLARATION UE DE CONFORMITE

Je soussignée, Madame Sandrine COLOMBEL, agissant en qualité de Responsable Qualité de la société **PROMOSAC MEDIPROTEC**, 9 rue du Poitou – 91220 Brétigny sur Orge, déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

**ISOGVB302**

GANT VINYLE BLEU MICRO POUDRE - TAILLE S A XL

Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle. Il est conçu pour la protection contre les risques mineurs uniquement.

Le gant de protection est fabriqué en conformité avec la norme européenne :

- EN 420:2003+A1:2009

Gant de catégorie I - protection contre les risques mineurs, le gant est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production (Module A).

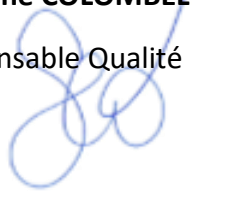
La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Signé pour et au nom de **PROMOSAC MEDIPROTEC**.

Fait à Brétigny sur Orge, le 21/01/2022.

**Sandrine COLOMBEL**

Responsable Qualité



## ANNEXE 1

<b>ISOGVB302-S</b>	LOTS : 19520, 19906, 2000167, 2000317, 2000430, 2100686, 2100756
<b>ISOGVB302-M</b>	LOTS : 18111, 17896, 18249, 18450, 18516, 18695, 18897, 19520, 19580, 19612, 19680, 19810, 2000206, 2000274, 2000276, 2000317, 2000430, 2100436, 2100492, 2100686, 2100756
<b>ISOGVB302-L</b>	LOTS : 18450, 18695, 18897, 19580, 19612, 19810, 2000317, 2000430, 2000648, 2100436, 2100492, 2100756
<b>ISOGVB302-XL</b>	LOTS : 18450, 18897, 19520, 2000167, 2000206, 2000274, 2000317, 2000430, 2100436, 2100492, 2100686, 2100756



*Nous changeons d'identité, pas de métier.*